*Vérifier au prononcé*

**31e session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration de Djibouti à l’Examen Périodique Universel du Sénégal**

**5 Novembre 2018**

**Merci, Monsieur le Président,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau du Sénégal et la remercie pour sa présentation détaillée de son Rapport national.

Nous relevons avec satisfaction les mesures prises par le Sénégal pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son Examen Périodique Universel qui se traduisent notamment par la réforme constitutionnelle du 5 avril 2016 visant à améliorer la démocratie et l’Etat de droit par le renforcement des droits civils et politiques.

**Aussi, la République de Djibouti souhaiterait formuler au Sénégal les recommandations suivantes :**

1. **Poursuivre les efforts en vue d’assurer le bon fonctionnement et la pleine indépendance du Comité sénégalais des droits de l’homme, en conformité avec les Principes de Paris**
2. **Poursuivre la politique d’élimination des inégalités entre hommes et femmes en prenant les initiatives visant à promouvoir la parité**
3. **Maintenir et renforcer toutes les mesures visant à éradiquer les mutilations génitales féminines.**

Enfin, Djibouti souhaite plein succès au Sénégal à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie**